

**MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022 À 19 H 00  
ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 2 mai 2022 et des séances extraordinaires du 12 et 19 mai 2022**
- 4. Suivi des séances précédentes**
- 5. Trésorerie**
  - 5.1 Chèques : Journal des déboursés 202200211 à 202200301 (193 877,90\$)
  - 5.2 Liste des achats sur délégation de pouvoir du fonctionnaire municipal
  - 5.3 État des comptes au 26 mai 2022
- 6. Correspondance**
- 7. Période de questions**
- 8. Administration, finances et communication**
  - 8.1 Facture à payer de plus de 5 000\$
  - 8.2 Inscriptions au congrès 2022 de l'ADMQ
  - 8.3 Protocole d'entente entre la municipalité et le Parc National de Plaisance pour l'alimentation en eau potable – Ajustement du coût de l'IPC
  - 8.4 Démission de l'employé #130-0020 au poste de Directrice général et greffière trésorière
  - 8.5 Journal les 2 Vallées – Publicité journal touristique de la Petite-Nation
  - 8.6 Journal La Petite-Nation – Publicité Fête Nationale du Québec
  - 8.7 Ramassage des encombrants – Offre André Hayes
  - 8.8 Conteneur – Panne de courant – Offre André Hayes
  - 8.9 Autorisation d'ouverture d'un compte Fonds de solidarité FTQ
  - 8.10 Confirmation d'une dépense de 18 069,92\$ à la compagnie Pelle O'Max
  - 8.11 Appel de candidatures – Poste de Directeur général/Greffier-trésorier
- 9. Sécurité publique et hygiène du milieu**
  - 9.1 Rapport mensuel du service incendie
- 10. Urbanisme et aménagement**
  - 10.1 Rapports mensuels du Directeur du service d'urbanisme et environnement
  - 10.2 Projet de règlement URB 22-06-48 concernant l'agrandissement de la Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d) 208 à même une partie de la Zone résidentielle de basse densité (R-a) 207
- 11. Développement économique**
  - 11.1 Suivi - Vente du lot 4 852 716 afin d'y établir un développement

**12. Loisirs, santé et bien-être**

- 12.1 Rapport mensuel de la directrice des loisirs et de la culture
- 12.2 Parcours santé – Demande d’aide financière

**13. Transport et voirie**

**14. Culture et patrimoine**

**15. Nouveaux items**

- 15.1 Remerciements à la municipalité de Thurso
- 15.2 Services aux sinistré (Croix Rouge)

**16. Période de questions**

**17. Levée de la séance**

---

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue **le 6 juin 2022 à 19 h 00** et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau	Monique Malo	Nil Béland
Daphné Rodgers	Miguel Dicaire	Ann-Marielle Tinkler

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Micheline Cloutier.

Assiste également à la séance Monsieur Mario Boyer, Directeur général/Greffier-trésorier.

**1.**

**Ouverture de la séance**

Madame la Mairesse, Micheline Cloutier souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-125**

**Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil adopte l’ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l’adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l’unanimité.**

**3.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-126**

**Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 2 mai 2022 et des séances extraordinaires du 12 et 19 mai 2022**

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE ce conseil adopte les procès-verbaux de la séance régulière du 2 mai 2022 et des séances extraordinaires du 12 et 19 mai 2022.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4.**

#### **Suivi des séances précédentes**

Un tableau résumé des résolutions adoptées est remis aux membres du conseil pour analyse.

#### **5. Trésorerie**

**5.1**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-127**

#### **Chèques : Journal des déboursés – 202200211 à 202200301**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de mai 2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE le journal des déboursés tel que déposé auprès des membres du conseil pour le mois de mai totalisant la somme de **193 877,90\$** portant les numéros de déboursés **202200211 à 202200301** soit adopté.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**5.2**

#### **Liste des achats sur délégation de pouvoir du fonctionnaire municipal**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 430-19, le Greffier-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fonds auxquelles les dépenses sont faites et dépose aux membres du conseil un rapport sur les dépenses autorisées.

---

Mario Boyer  
Greffier-trésorier

**5.3**

#### **État des comptes**

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité sont remis aux élu(e)s pour analyse.

## **6. Correspondance**

Une liste de correspondances du mois de mai 2022 est remise aux élu(e)s.

## **7. Période de questions**

Début : 19 h 06

Fin : 19 h 24

## **8. Administration, finances et communication**

### **8.1**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-128**

##### **Factures à payer de plus de 5000\$**

CONSIDÉRANT la facture à payer qui n'est pas autorisée par le règlement de délégation de pouvoirs #430-19;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE soit payé la facture suivante :

a) Eurofins	5 273,90\$
-------------	------------

QUE ce conseil autorise le Directeur général et Greffier-trésorier à procéder au paiement ci-haut mentionné.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **8.2**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-129**

##### **Inscriptions au congrès 2022 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil autorise l'inscription du Directeur général ainsi que de la Directrice générale adjointe au congrès des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra du 15 au 17 juin 2022 à Québec pour la somme de 539,00\$ + taxes chacun;

QUE les frais de déplacements et de représentations seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **8.3**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-130**

**Protocole d'entente entre la Municipalité et le Parc National de Plaisance pour l'alimentation en eau potable – Ajustement du coût selon l'IPC**

Considérant les points 4, 4.1 et 4.2 du protocole d'entente;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE ce conseil augmente le tarif de 6,8% selon l'indice du prix à la consommation (IPC) moyen d'avril 2021 à avril 2022;

QU'une lettre soit envoyée aux responsables du Parc National de Plaisance afin de les aviser de l'augmentation prévue et de la date d'entrée en vigueur.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**8.4**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-131**

**Démission de l'employé #130-0020 au poste de Directrice générale et greffière trésorière**

CONSIDÉRANT la lettre de démission de l'employé #130-0020 en date du 26 avril 2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil accepte la démission de l'employé #130-0020.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**8.5**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-132**

**Journal les 2 Vallées – Publicité journal touristique de la Petite-Nation**

CONSIDÉRANT que le Journal les 2 Vallées offrira encore cette année l'édition « Journal touristique Petite Nation »;

CONSIDÉRANT que ce journal permettra aux lecteurs de découvrir les attraits et activités à faire dans la Lièvre et la Petite-Nation de juin à la mi-octobre;

CONSIDÉRANT que ce journal sera publié en 90 000 copies;

Il est proposé par Monsieur Nil Béland

QUE ce conseil accepte de réserver un espace publicitaire de 1/6 de page.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 8.6

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-133**

#### **Journal La Petite-Nation – Publicité Fête Nationale du Québec**

CONSIDÉRANT que le Journal La Petite Nation offre l’opportunité de faire paraître les activités lors de la fête Nationale du Québec;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil accepte de réserver un espace publicitaire de 1/8R de page.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l’adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l’unanimité.**

## 8.7

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-134**

#### **Ramassage des encombrants – Offre André Hayes**

CONSIDÉRANT la problématique pour les dates des cueillettes des encombrants survenue avec la Municipalité Canton de Lochaber;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Canton de Lochaber ne pouvait offrir le service aux dates demandées et que la publicité avait déjà été faite;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance a demandé une offre de service à Transport sanitaire Hayes;

CONSIDÉRANT l’offre reçu en date du 25 mai 2022 par la compagnie Transport sanitaire Hayes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE ce conseil accepte l’offre de 4 000\$ + taxes (transport et tonnage inclus) pour la collecte qui se fera dans la semaine du 6 au 10 juin;

QUE ce conseil accepte l’offre de 4 000\$ + taxes (transport et tonnage inclus) pour la collecte qui se fera dans la semaine du 10 au 14 octobre.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l’adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l’unanimité.**

## 8.8

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-135**

#### **Conteneur – Panne de courant – Offre André Hayes**

CONSIDÉRANT la tempête du 21 mai dernier;

CONSIDÉRANT que la majorité des citoyens se sont retrouvé sans électricité pendant plusieurs jours;

CONSIDÉRANT que la nourriture qui se trouvait dans les réfrigérateurs et congélateurs des gens touchés a dû être jetée à cause de la durée de la panne d'électricité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil confirme la dépense de 400\$ + taxes pour la location d'un conteneur pendant deux jours afin d'offrir aux citoyens de déposer la nourriture périmée.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **8.9**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-136**

#### **Autorisation d'ouverture d'un compte Fonds de solidarité FTQ**

CONSIDÉRANT l'intérêt des employés de cotiser au Fonds de solidarité FTQ ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE ce conseil autorise l'ouverture d'un compte au Fond de solidarité FTQ ;

QUE les employés qui le désirent pourront bénéficier de façon volontaire à la retenue de cotisation directement sur la paye.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **8.10**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-137**

#### **Confirmation d'une dépense de 18 069,92\$ à la compagnie Pelle O'Max**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour les travaux d'essais de pompage de longue durée ;

CONSIDÉRANT qu'au devis un chemin d'accès devait être réalisé afin de permettre l'accès au site ;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE ce conseil confirme la dépense de 18 069,92\$ pour la réalisation dudit chemin d'accès.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **8.11**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-138**

## **Appel de candidatures – Poste de Directeur général/Greffier-trésorier**

CONSIDÉRANT que le poste de Directeur général/Greffier-trésorier deviendra vacant au plus tard le 27 novembre 2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QU'un appel de candidatures soit lancé afin de trouver une personne pour combler ce poste;

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **9. Sécurité publique et hygiène du milieu**

### **9.1**

#### **Rapport mensuel du Directeur du service des incendies de Plaisance**

Monsieur Sylvain Desjardins, Directeur du service des incendies de Plaisance remet un compte rendu de ses réalisations de mai 2022.

## **10. Urbanisme et aménagement**

### **10.1**

#### **Rapports mensuels du Directeur du service d'urbanisme et environnement**

Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur du service d'urbanisme et environnement remet un compte rendu de ses réalisations de mai 2022.

### **10.2**

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-139**

### **Projet de règlement URB 22-06-48 concernant l'agrandissement de la Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d) 208 à même une partie de la Zone résidentielle de basse densité (R-a) 207**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

CONSIDÉRANT que le conseil désire agrandir la Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d) du secteur de votation 208, à même une partie de la zone résidentielle de basse densité (R-a) du secteur de votation 207;

CONSIDÉRANT que le conseil désire permettre les habitations unifamiliales jumelées dans la Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d);

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

#### **Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

#### **Article 2**



On ajoute à la sous-section 7.3.26 Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d), l'usage permis suivant;

« - les habitations unifamiliales jumelées. »

### **Article 3**

Le plan de zonage en zone urbaine est modifié de la façon suivante et tel que montré en annexe A;

1- La Zone commerciale et résidentielle de haute densité (C-d) du secteur de votation 208 est agrandie à même une partie de la zone résidentielle de basse densité (R-a) du secteur de votation 207;

### **Article 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **11. Développement économique**

### **11.1**

#### **Suivi - Vente du lot 4 852 716 afin d'y établir un développement**

Un suivi est fait par le Mairesse concernant la vente et le développement du terrain au nord de la municipalité (lot 4 852 716)

## **12. Loisirs, santé et bien-être**

### **12.1**

#### **Rapport mensuel de la Directrice des loisirs et de la culture de Plaisance**

Madame Natacha Piché, Directrice du service des loisirs et de la culture de Plaisance remet un compte rendu de ses réalisations de mai 2022.

### **12.2**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-140**

#### **Parcours santé – Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Plaisance peut faire une demande de d'aide financière pour réaliser un parcours santé dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce genre de parcours serait profitable pour toutes les tranches d'âges de la population;

CONSIDÉRANT que la santé des citoyens est primordiale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE ce conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière;

QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien des infrastructures subventionnées;

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **13. Transport et voirie**

### **14. Culture et patrimoine**

### **15. Nouveaux items**

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-141**

### **Remerciements à la municipalité de Thurso**

CONSIDÉRANT que suite à la tempête du 21 mai 2022 plusieurs personnes se sont retrouvées sans électricité pendant plusieurs jours;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Plaisance voulait offrir certains services de base à ses citoyens :

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso nous a prêté une génératrice afin de rendre la salle municipale fonctionnelle et l'Aréna de Thurso pour les gens qui désiraient prendre une douche;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil désire remercier la Ville de Thurso pour le prêt d'une génératrice et le prêt de l'aréna de Thurso pour les douches.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-142**

### **Services aux sinistrés – Croix Rouge**

CONSIDÉRANT la lettre d'entente « Services aux sinistrés » entre la Municipalité de Plaisance et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division Québec;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE ce conseil autorise Madame Micheline Cloutier, Mairesse et Monsieur Mario Boyer, Directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer la lettre d'entente pour et au nom de la municipalité.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**16. Période de questions**

Début : 19 h 45

Fin : 20 h 14

**17.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-143**

**Levée de la séance à 20 h 15**

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE la séance soit levée.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE**

« Je soussigné, Micheline Cloutier, Mairesse de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 6 juin 2022.

---

Micheline Cloutier  
Mairesse

---

Mario Boyer  
Directeur général/Greffier-trésorier